



## Sommaire

11.7 JUL. 2018



### S'informer

**Le zoom de la rédaction**

**Forêt / Fransylva** appelle à simplifier les actes sur les petites parcelles forestières p. 4

**Lignes express** ..... p. 5

**Agenda** ..... p. 8

**L'actualité en régions** ..... p. 9

**Grand-Est / La région s'engage pour l'emploi et la formation**

**Pays de la Loire / Atlanbois** : bilan d'une année dynamique

**Auvergne-Rhône-Alpes /**

**CRPF** : 18 participants à la session Fogefor en Drôme/Ardèche

**Provence-Alpes-Côte-d'Azur - Corse /**

**Uniper** devient mécène du fonds de dotation Plantons pour l'avenir

**Gros plan**

**Politiques publiques /**

**CSF Bois** : cap sur la signature du nouveau contrat de filière ..... p. 11

**Exposition**

**Allemagne /**

Plus de 450 exposants réunis à Munich pour la 13<sup>e</sup> édition du salon Interforst ... p. 13

### Comprendre

**Le bois dans le monde**

**Tanzanie /**

Les plantations de teck, une solution contre le déboisement en Afrique ..... p. 16

**Synthèse**

**Bois de structure /**

Choisir une machine de classement en toute connaissance de son efficience ... p. 19

### Gérer

**Le marché du bois**

**Cours des bois sur pied** ..... p. 22

**Le Journal des annonces du bois** ..... p. 23

**Renseignements commerciaux** ..... p. 29

## Franc-parler

### Nouveau contrat

Replacer le bois au cœur de l'habitat et de la cité en partant des usages et en s'interrogeant sur les marchés futurs avec le projet "Cadre de vie". Convaincre d'intégrer un maximum de bois dans la construction des sites et du village olympique des JO 2024. Faire franchir un cap aux PME avec l'accompagnement de la BPI grâce aux accélérateurs de filière et relever le défi emploi, formation, compétences pour les années à venir.

Voilà les quatre grands projets structurant du nouveau contrat de filière que le président du CSF bois Luc Charmasson et les représentants des organisations professionnelles ont présenté à la secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances Delphine Gény-Stephann lors de son déplacement dans les locaux de l'entreprise CMBP le vendredi 6 juillet en Eure-et-Loir.

Comme le précédent signé fin 2014, ce nouveau contrat de filière sera un outil de dialogue entre l'État et les entreprises sur des sujets stratégiques comme la compétitivité, l'innovation, les compétences ou l'export. Sa mise en œuvre sur la période 2018/2020 constituera un nouveau défi pour la filière, avec en prime cette fois-ci la perspective de devoir réussir sa déclinaison dans les territoires en l'adaptant aux spécificités de chaque région. Dans la continuité de l'annonce du recentrage en début d'année par le gouvernement du nombre de comités stratégiques au sein du conseil national de l'industrie (1), la signature de ce nouveau contrat constitue une étape importante pour l'ensemble de la filière forêt-bois. Si tout se passe comme prévu, elle devrait intervenir à la rentrée et réunira autour de la table quatre ministres (Économie, Agriculture, Transition écologique et solidaire, Cohésion des territoires) et les représentants des organisations professionnelles de la filière forêt-bois.

LBI

(1) Lire par ailleurs : "Le CSF bois confirmé au sein du Conseil national de l'industrie", dans *Le Bois International* n°9 du samedi 3 mars 2018.